



Adhérez à la Saison Musicale d'Été de Sceaux 2026

- **Bienfaiteur (rescrit fiscal avec 66% d'économie d'impôt)**
- **Adhérent simple 25 € et 40 € en duo (sans déduction d'impôt)**

Adhérez, vous bénéficierez des avantages suivants :

- Tarif réduit pour l'ensemble des concerts du Festival
- Programme de salle offert
- Accès privilégié aux cocktails du Festival - temps d'échange avec les musiciens après les concerts
- Invitations à certains concerts

- Règlement en ligne :

Mécène : https://www.vostickets.fr/Billet/FR/representation-SCEAUX_ADHERENTS-31600-0.wb

Adhérent : https://www.vostickets.fr/Billet/FR/representation-SCEAUX_ADHERENTS-31599-0.wb

O

u

Télécharger le bulletin : <https://festivalorangerie.fr/adherents/>

le donner en main propre, ou l'envoyer par mail ou par courrier avec votre règlement :

- Par chèque à l'ordre de SMES
- Par virement bancaire IBAN SMES FR6420041000011134901U02010

Nous vous remercions très sincèrement pour votre soutien fidèle et précieux.

Bulletin d'adhésion à la SMES

Nom, Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Adresse mail

DONS MECENAT

☐ 75 € ☐ 120 € ☐ 300 € ☐ Montant de votre choix.....

COTISATIONS 2026 Adhérent

☐ Adhésion individuelle 25 € ☐ Duo : 40 €

SMES - BP 52 – 92333 Sceaux Cedex

Siret : 78545012300019

contact@festivalorangerie.fr - <https://festivalorangerie.fr> - Téléphone : 07 66 06 01 56

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@festivalorangerie.fr